

## ETUDE DE CAS expertise MAINTIEN DANS L'EMPLOI

### Le contexte

- Une entreprise de 4 500 salariés
- Secteur de la distribution

### La situation :

Suite à l'évolution commerciale d'un poste, un salarié fait l'objet d'une proposition de mutation et d'un changement de poste d'un site à un autre. Cette proposition est mal vécue par le salarié qui rentre alors dans une situation d'incertitude quant à son avenir professionnel. D'autant plus que son nouveau poste devra tenir compte de ses restrictions médicales, aspect d'adaptabilité que le salarié redoute. La faisabilité ergonomique de la mutation dépend également de l'étude préalable de la situation individuelle et professionnelle du salarié.

Comment accompagner un salarié dans un changement professionnel rendu obligatoire par l'évolution de l'entreprise ou des restrictions du salarié ?

### Nos actions

Le cabinet JLO Conseil réalise un diagnostic de la situation professionnelle actuelle du salarié grâce à la tenue d'entretiens avec le salarié, ses managers et contacts RH dans l'entreprise :

- Evaluation des compétences et performances du salarié
- Identification en interne des pistes de mobilité professionnelle
- Recensement des compétences nécessaires sur le nouveau poste de travail
- Identification des besoins permettant son nouveau positionnement et évolution professionnelle, notifiés dans un plan d'actions complémentaires

### Les résultats

- Mise en place d'un plan d'actions tenant compte des compétences du salarié et de l'organisation de l'entreprise mobilisant les acteurs concernés par ce changement
- Prise en compte des restrictions médicales sur le nouveau poste du le salarié grâce au détail donné par le médecin du travail : adaptation du poste de travail et léger décalage des horaires de travail
- Sensibilisation du collectif de travail permettant une bonne insertion du salarié

.../...

- Mise en place d'une période probatoire. L'évaluation à la fin de cette période permet de valider l'adéquation entre le poste et son exercice par le salarié.

Un accompagnement individuel réussi bénéficie des qualités d'écoute et d'analyse des consultants de JLO Conseil, leur parfaite connaissance des circuits RH des entreprises, des acteurs de la santé au travail et les modalités de mise en œuvre des politiques d'emploi des travailleurs handicapés.